

Livret d'accueil



Formation Technique de base du maquillage 1 mois - 120 heures

Dans notre formation de maquillage de base de 120 heures, nous visons à vous enseigner les techniques essentielles du maquillage, de la préparation de la peau aux applications artistiques, pour que vous puissiez exprimer votre créativité et réussir dans l'univers du maquillage.

Bienvenue

Vous vous êtes inscrit(e)s, ou vous êtes sur le point de vous inscrire, à une session de formation proposée par notre école, nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil, tous les renseignements nécessaire au bon déroulement du cursus que vous vous apprêtez à suivre :

1- La genèse et l'esprit de l'école

2- Contact

3- Nos locaux

4- Nos tarifs

5- La présentation de la formation

6- Public visé et débouchés

7- Les objectifs opérationnels

8- Les objectifs pédagogiques

9- Le programme

10- Les évaluations

11- Le règlement intérieur

12- Inscription administrative

1- L'école...un peu d'histoire

Au départ le but était de répondre par le maquillage aux demandes de personnes meurtries physiquement. La découverte de cet art me révéla. J'ai donc poursuivi l'intégralité du programme, ce qui m'amena sur les tournages de cinéma français et internationaux.

Pour mon 1er court Métrage j'ai eu la chance de travailler avec le réalisateur Gérard Corporon notre rencontre fut telle que nous poursuivons notre collaboration en le nommant Parrain de UP « Make Up Art Academy ». Il s'en est suivi un nombre incalculable de rencontres artistiques (Pierre Richard, Jérémy Banster, Liam Baty, Liane Foly, 12 Février, Arsene Jiroyan et j'en passe.

De défis tels que le Carnaval de Rio en 2019 ou j'ai eu l'honneur d'être sélectionnée et de faire partie des 10 maquilleurs sur 250 de «la commission de devant», récompense suprême nous avons gagné le 1 er prix de maquillage de cette année-là.

Il s'en est suivi l'ouverture d'un studio photo « Light UP 45 » en association avec Gilles Auteroches (photographe officiel de UP), dans lequel nous faisons aussi bien des scènes artistiques que des photos d'entreprises, notre fil rouge ? Rester soi-même.

Toutes ces expériences m'ont permis de vous proposer au travers de UP Make Up Art Academy de vous accompagner dans tous vos projets artistiques. J'ai voulu créer une structure où nous sommes libres de créer.

Mon rôle est de vous apprendre la technique, les secrets de ce métier, afin de vous donner la confiance nécessaire pour exceller dans celui-ci.

Raphaëlle MARCO

2- Nous contacter

Mme Raphaëlle Marco (gérante)



06-29-60-05-78



raphaellemarco@outlook.fr



upmakeupartacademy



up_make_up_art_academy_



<https://upmakeupart.com>

3- Nos locaux

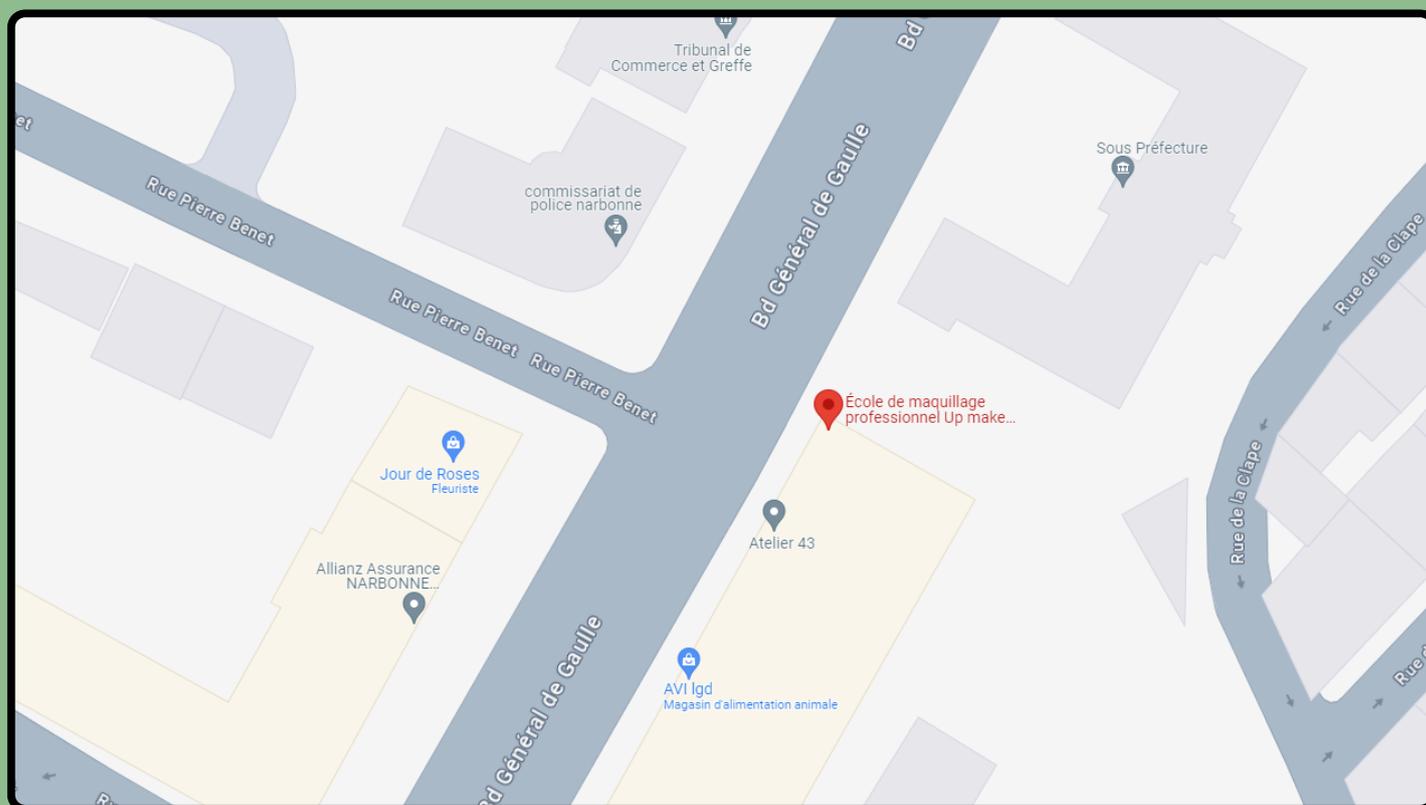
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Pour nous rejoindre :

A pieds ou à vélo, au 43 Bd Général de Gaulle, 11100 Narbonne

En voiture, depuis l'autoroute A9 - Sortie 37 Narbonne-Est, direction Sous-Préfecture

En train, depuis la gare - Navette la Citadine #2 - Arrêt "La Poste"



Nos locaux de 60 m² sont entièrement équipés pour vous permettre de vous former dans les meilleures conditions possibles. Vous disposez de 7 postes de travail complets avec lumières à intensité variable, ainsi que d'un large choix de produits de maquillage professionnels. Un espace shooting est également à votre disposition pour mettre en valeur votre travail.

4- Les tarifs

Nous proposons une large gamme de formations pour répondre à tous vos besoins (kit de maquillage non inclus) :

- Formation sur Mesure, durée personnalisée et tarifs sur devis
- Formation Initiation au maquillage professionnel, 1 jour - 6 heures : à partir de 300€ H.T.
- Formation maquillage enfants, 3 jours - 18 heures : à partir de 630€ H.T.
- Formation Initiation approfondie au maquillage professionnel, 1 semaine - 30 heures : à partir de 1 200€ H.T.
- Formation Maquillage mariée, 2 semaines - 60 heures : à partir de 2 400€ H.T.
- Formation Techniques de base du maquillage, 1 mois - 120 heures : à partir de 3 000€ H.T.
- Formation Mariage niveau expert, 2 mois - 240 heures : à partir de 4 800€ H.T.
- Formation Cinéma et petits FX, 3 mois - 360 heures : à partir de 7 200€ H.T.

Ainsi que nos kits :

- Kit de démarrage du maquilleur pour les formations de 3 mois et moins : 390€ H.T. (Prix public constaté 830€ T.T.C.) (34 produits comprenant maquillage et pinceaux)
- Kit complet maquilleur Pro, pour les formations courtes de maquillage artistiques : tarif sur devis
- Kit maquillage effets spéciaux : tarif sur devis

N'hésitez pas à nous contacter pour définir avec vous votre projet professionnel ou personnel au plus près de vos attentes.

Formation Technique de base du maquillage - 120 heures

5- Présentation de la formation

Dans notre formation de maquillage de base 120 heures, nous avons pour objectif de vous enseigner les techniques de base du maquillage. Au cours de cette formation, vous apprendrez les fondamentaux qui vous permettront de créer des looks magnifiques et de mettre en valeur la beauté naturelle de chaque individu.

Vous découvrirez les étapes essentielles de la préparation de la peau, en apprenant à analyser différents types de peau et à choisir les produits adaptés pour créer une base lisse et uniforme. Vous maîtriserez les techniques d'application du fond de teint, du correcteur et de la poudre pour obtenir un teint impeccable.

Vous explorerez les secrets du maquillage des yeux, en apprenant à sublimer les paupières avec des ombres à paupières, à créer des lignes précises avec l'eyeliner et à donner du volume aux cils avec le mascara. Vous découvrirez également les techniques pour mettre en valeur les sourcils, les lèvres et les joues, en utilisant les bons produits et les bonnes techniques d'application.

Nous vous guiderons dans l'univers des couleurs, en vous apprenant à choisir les teintes qui conviennent à chaque carnation et à chaque occasion. Vous comprendrez les principes de la colorimétrie et saurez comment utiliser les couleurs pour créer des looks harmonieux et flatteurs.

Enfin, vous développerez des compétences en matière d'hygiène et de sécurité, en apprenant les bonnes pratiques pour préserver la santé de vos clients et la vôtre. Vous serez également sensibilisé(e) à l'importance de la communication avec les clients, en apprenant à les écouter attentivement, à comprendre leurs attentes et à les conseiller de manière professionnelle.

Notre objectif est de vous donner les bases solides du maquillage, afin que vous puissiez exprimer votre créativité et votre talent avec confiance. Que vous souhaitiez travailler dans le domaine du maquillage artistique, du maquillage de mariage ou du maquillage quotidien, cette formation vous dotera des compétences nécessaires pour réussir.

Rejoignez-nous dans cette formation passionnante où vous découvrirez les fondamentaux du maquillage et où vous vous épanouirez dans l'univers créatif de la beauté.

Formation Technique de base du maquillage - 120 heures

6- Public visé et débouchés

Public visé

Les professionnels de la beauté, tels que les esthéticiennes, les coiffeurs, et les prothésistes ongulaires, peuvent bénéficier d'une formation en maquillage pour élargir leur offre de services et proposer des prestations plus complètes et personnalisées.

Les professionnels de l'événementiel, tels que les organisateurs de mariages, les organisateurs de défilés de mode, et les organisateurs de concerts, peuvent également bénéficier d'une formation en maquillage pour proposer des prestations plus créatives et originales.

Les professionnels de la communication, tels que les photographes, les stylistes, et les vidéastes, peuvent également bénéficier d'une formation en maquillage pour améliorer la qualité de leur travail.

Les professionnels du spectacle, tels que les acteurs, les chanteurs, et les danseurs, peuvent également bénéficier d'une formation en maquillage pour améliorer leur apparence et leur performance.

Les professionnels de la santé, tels que les aides-soignantes en EHPAD, sont de plus en plus conscients de l'importance du bien-être des personnes âgées. Cette formation leur permet de contribuer à ce bien-être en rendant les personnes âgées plus présentables pour leurs familles.

Débouchés

Pour pouvoir s'inscrire à la chambre des métiers en tant que maquilleur professionnel, vous devrez justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'univers de la beauté ou être titulaire du CAP esthétique.

Les principaux débouchés sont les suivantes :

Maquilleur social : le maquilleur social travaille dans le domaine de l'esthétique, du bien-être, ou de l'événementiel. Il est chargé de maquiller des clients pour des occasions spéciales, telles que des mariages, des anniversaires, ou des soirées.

Assistant maquilleur : l'assistant maquilleur travaille pour un maquilleur professionnel. Il est chargé de l'assister dans ses différentes tâches, telles que la préparation des produits, la pose de faux cils, ou la coiffure.

Vendeuse en produits de maquillage : la vendeuse en produits de maquillage travaille dans une boutique de cosmétiques. Elle est chargée de conseiller les clients sur les produits de maquillage les plus adaptés à leurs besoins.

Formatrice en maquillage : la formatrice en maquillage enseigne les techniques et les compétences nécessaires pour exercer le métier de maquilleur professionnel. Elle travaille généralement dans des écoles de maquillage, des centres de formation, ou des organismes de formation continue.

Formation Technique de base du maquillage - 120 heures

7- Objectifs opérationnels

- Maîtriser les techniques de préparation de la peau : Apprenez à analyser différents types de peau, à préparer la peau avant le maquillage et à appliquer les produits de soin appropriés.
- Maîtriser les techniques de base du maquillage : Acquerrez les compétences essentielles pour créer un teint impeccable, réaliser un contouring subtil, mettre en valeur les yeux et les lèvres, et structurer les sourcils.
- Appliquer les principes de colorimétrie : Comprenez les bases de la théorie des couleurs et apprenez à choisir les teintes de maquillage qui correspondent au teint et aux préférences individuelles.
- Créer des looks naturels et glamour : Explorez différentes techniques et astuces pour réaliser des maquillages adaptés aux occasions quotidiennes et aux événements spéciaux, en mettant l'accent sur la subtilité et l'élégance.
- Développer des compétences en communication et en conseil en beauté : Apprenez à interagir avec les clientes, à comprendre leurs besoins et à leur fournir des conseils professionnels en matière de maquillage.
- Suivre les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité : Familiarisez-vous avec les normes d'hygiène et de sécurité en matière de maquillage, et apprenez à maintenir un environnement de travail propre et sécurisé.
- Développer votre créativité : Expérimentez de nouvelles techniques, explorez des styles de maquillage différents et encouragez votre expression artistique personnelle.
- Gérer efficacement le temps et les ressources : Apprenez à organiser votre espace de travail, à gérer votre temps de manière efficace et à optimiser l'utilisation des produits et des outils de maquillage.
- Travailler en équipe : Développez des compétences de collaboration et de communication pour travailler efficacement avec d'autres professionnels de l'industrie de la beauté, tels que les coiffeurs, les stylistes et les photographes.
- S'adapter aux besoins et aux préférences des clients : Apprenez à écouter activement les clients, à comprendre leurs demandes spécifiques et à personnaliser votre approche pour répondre à leurs attentes.

Formation Technique de base du maquillage - 120 heures

8- Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques : Les participants seront en mesure de comprendre les principes fondamentaux du maquillage, y compris l'anatomie de la peau, les types de peau, la colorimétrie et les bases de la théorie des couleurs.
- Maîtriser les techniques de préparation de la peau : Les participants apprendront les étapes essentielles de la préparation de la peau, y compris le nettoyage, l'hydratation, l'utilisation du primer et la préparation du teint pour une application de maquillage optimale.
- Apprendre les techniques d'application du fond de teint : Les participants développeront des compétences en matière d'application du fond de teint pour obtenir un teint uniforme et naturel, en tenant compte des différentes nuances de peau et des problèmes spécifiques tels que les imperfections et les rougeurs.
- Explorer les techniques de maquillage des yeux : Les participants seront initiés aux différentes techniques d'application des ombres à paupières, de l'eyeliner, du mascara et des faux cils pour créer des looks diversifiés et mettre en valeur les yeux.
- Maîtriser les techniques de maquillage des sourcils, des lèvres et des joues : Les participants apprendront à définir les sourcils de manière naturelle, à appliquer le rouge à lèvres et le blush de manière précise pour rehausser les traits du visage et à créer des looks équilibrés.
- Développer des compétences en communication et en conseil : Les participants seront formés à communiquer de manière professionnelle avec les clients, à écouter leurs besoins et leurs préférences, et à fournir des conseils personnalisés en matière de maquillage.
- Pratiquer des normes d'hygiène et de sécurité : Les participants comprendront l'importance des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en matière de maquillage, notamment le nettoyage et la désinfection des outils, la gestion des produits et la prévention des infections.
- Favoriser la créativité et l'expression artistique : Les participants seront encouragés à exprimer leur créativité et à développer leur propre style artistique à travers des exercices pratiques et des projets créatifs.
- Évaluer et ajuster les résultats : Les participants apprendront à évaluer leur propre travail de maquillage, à identifier les points forts et les domaines à améliorer, et à ajuster leur approche pour obtenir des résultats optimaux.
- Favoriser une attitude professionnelle : Les participants seront sensibilisés aux valeurs et aux comportements professionnels attendus dans l'industrie du maquillage, tels que la ponctualité, l'écoute active, le respect de la confidentialité et la gestion des relations avec les clients.

9- Le programme

Module 1: Techniques de préparation de la peau (10 heures)

- Connaître les différentes étapes de préparation de la peau avant le maquillage
- Maîtriser les techniques de nettoyage, d'hydratation et de préparation de la peau
- Comprendre les besoins spécifiques de chaque type de peau et choisir les produits adaptés
- Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité lors de la préparation de la peau

Module 2: Techniques de base du maquillage (30 heures)

- Apprendre les techniques d'application du fond de teint pour obtenir un teint uniforme et naturel
- Maîtriser l'application du correcteur pour camoufler les imperfections
- Utiliser les techniques d'application de la poudre pour fixer le maquillage
- Apprendre les différentes méthodes d'application du maquillage des yeux, des sourcils, des lèvres et des joues

Module 3: Colorimétrie et création de looks (20 heures)

- Comprendre les principes de la colorimétrie et de l'harmonie des couleurs
- Choisir les couleurs de maquillage adaptées à chaque teint et occasion
- Créer des looks naturels et glamour en utilisant différentes combinaisons de couleurs
- Expérimenter avec des techniques avancées telles que le contouring et le highlighting

Module 4: Communication et conseil en beauté (10 heures)

- Développer des compétences en communication pour interagir efficacement avec les clients
- Écouter attentivement les besoins et les préférences des clients
- Fournir des conseils personnalisés sur le choix des produits et des techniques de maquillage
- Répondre aux questions et aux préoccupations des clients de manière professionnelle

Module 5: Hygiène, sécurité et professionnalisme (10 heures)

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité en matière de maquillage
- Utiliser correctement les outils et les produits de maquillage
- Adopter une attitude professionnelle envers les clients et les collègues
- Gérer efficacement le temps et les ressources lors des services de maquillage

Module 6: Créativité et expression artistique (20 heures)

- Encourager la créativité et l'expression artistique dans le maquillage
- Expérimenter avec des looks plus audacieux et créatifs
- Utiliser des techniques avancées telles que le maquillage artistique et les effets spéciaux
- Réaliser des projets pratiques pour mettre en pratique les compétences acquises

9- Le programme (suite)

Module 7: Évaluation et ajustement des résultats (10 heures)

- Évaluer les compétences acquises tout au long de la formation
- Identifier les points forts et les domaines à améliorer
- Ajuster les techniques et les approches en fonction des besoins individuels des apprenants
- Favoriser un processus d'apprentissage continu et une amélioration constante

Module 8: Attitude professionnelle (10 heures)

- Favoriser une attitude professionnelle envers les clients et les collègues
- Gérer les situations difficiles et les clients insatisfait de manière appropriée
- Promouvoir l'éthique professionnelle et le respect des codes de conduite
- Se tenir au courant des dernières tendances et des évolutions de l'industrie du maquillage

10- Les évaluations

Évaluation des compétences acquises après chaque module sous forme de projet.

L'apprenant devra réaliser un ou des maquillages en lien avec les spécificités de chacun d'entre eux. Afin de garantir que les apprenants se sentent guidés et puissent se réajuster.

L'évaluation finale sera composée de :

- Etude de cas
- Simulation en situation professionnelle avec soutenance orale
- Prestation de maquillage en situation réelle sur modèle

Veillez noter que le programme de formation est sujet à des ajustements éventuels en fonction des besoins pédagogiques et des contraintes logistiques. Tout changement sera communiqué et discuté avec les participants afin de garantir une expérience de formation enrichissante et conforme aux objectifs initiaux.

11- Le règlement intérieur

Règlement conforme au Décret du 23 octobre 1991

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L 6352-4 et R-6352-1 à R 6352-15 du Code du Travail.

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 : HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires et légales.

Chacun doit veiller à garder ces équipements aussi propres que possible. Les emballages doivent être jetés dans les poubelles.

L'école est située dans une rue commerçante, les stagiaires sont tenus de respecter le voisinage, notamment en matière de stationnement et de bruit.

Il est impératif de respecter la propreté aux abords de l'école, des poubelles sont mises à disposition des stagiaires.

En cas de maladie contagieuse l'élève peut se voir refuser l'accès en cours. Il devra présenter un certificat médical pour réintégrer l'école. En cas d'urgence médicale l'école contacte le SAMU qui prendra l'élève malade en charge. L'école ne délivre aucun médicament.

ARTICLE 3 : CONSIGNES INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux du centre de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions de la représentante habilitée du centre de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant du centre de formation.

ARTICLE 4 : DISCIPLINE GENERALE

L'élève doit avoir son propre matériel de maquillage et prendre soin du matériel et des accessoires de l'école. Tout matériel de l'école endommagé par l'élève devra être remplacé.

L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, dégradations de biens personnels. En cas de maladie du professeur, les cours seront reportés.

L'école n'est pas équipée pour recevoir les élèves le temps de la pause de midi, les repas doivent se prendre à l'extérieur.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- Du fumer dans les locaux mis à disposition pour le stage et pendant les heures de stages, toute personne qui fume doit avoir les mains et l'haleine sans odeur,
- De vapoter,
- De téléphoner pendant les heures de stage, les téléphones doivent rester éteints,
- D'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, ou sous effet de produits stupéfiants,
- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ou toute autre substance prohibée par la loi,
- De quitter le stage/la formation sans motif,
- D'emporter quelque objet sans autorisation écrite
- Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

ARTICLE 5 : ASSIDUITE DU STAGIAIRE

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations, tant à l'école que pendant les stages extérieurs.

- *Horaires de formation :*

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le centre de formation. Le non-respect des horaires peut entraîner des sanctions.

Suivant les thèmes travaillés l'élève peut avoir fini plus tôt ou plus tard sur l'horaire prévu. Congés scolaires communiqués en début d'année. Les élèves travaillent en binôme.

- *Absences, retards ou départs anticipés :*

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir le centre de formation et s'en justifier.

Toute absence non justifiée par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

De plus, il est porté à l'attention des stagiaires que des absences peuvent entraîner la non validation de la formation.

- *Maladie et accident :*

En cas de maladie ou d'accident, le stagiaire doit prévenir le centre de formation dans la journée. Un absentéisme de plus de 2 jours doit être justifié par un certificat médical dans les 24 heures. Un taux d'absentéisme trop élevé interdira l'accès à la présentation de l'examen de fin d'année.

- *Formalisme attaché au suivi de la formation :*

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation à transmettre, selon le cas à l'organisme de formation qui finance l'action.

ARTICLE 6 : SANCTIONS

Tous agissements considérés comme fautif, vol, agression feront l'objet de sanctions par la direction. Un avertissement oral préalable sera retranscrit par écrit et envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'exclusion définitive de la formation sera prononcée, après 2 avertissements écrits, sans aucun remboursement financier.

Tout règlement financier échelonné doit être réglé avant le 3 du mois, sinon l'élève se verra refuser l'accès à la formation.

ARTICLE 7 : GARANTIES DISCIPLINAIRES

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

ARTICLE 8 : INFORMATION FINANCEUR

La directrice de l'école informe l'employeur et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

ARTICLE 9 : LES STAGES

Les stages s'effectueront en fonction de la demande et disponibilité des professionnels avec un roulement parmi les élèves. L'élève est encouragé à effectuer ses propres recherches.

Ne sont acceptés que les stages de courte durée, se déroulant, si possible, en dehors des horaires des cours. De préférence en soirée, week-end et vacances scolaires. Tous les stages font l'objet d'une convention que l'élève doit faire signer.

Tout élève sortant de l'enceinte de l'école est sous sa seule responsabilité. Lors des déplacements, des sorties ou des stages organisés par l'école, l'élève doit justifier d'une assurance de responsabilité civile.

ARTICLE 10 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Les stagiaires peuvent faire toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ces suggestions ou réclamations devront être adressées à l'ordre de Mme Raphaëlle MARCO, directrice de l'école par courrier ou email.

ARTICLE 11: PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les outils et les ustensiles doivent être utilisés sous supervision du formateur, en respectant les consignes de sécurité.

Les utilisateurs sont tenus de consacrer le temps nécessaire au rangement et au nettoyage du matériel et des locaux après usage.

Tout accident survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé au responsable de la formation, par la victime ou par les témoins de l'accident.

Le document unique de sécurité est à disposition, il conserve et prévient les risques professionnels.

ARTICLE 12 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les stagiaires ont une obligation de discrétion sur les informations qu'ils pourraient recueillir sur le centre de formation ou tout autre organisme avec lesquels ils sont en relation dans le cadre de leur formation.

Les documents mis à la disposition des stagiaires sont protégés avec des droits d'auteurs. Par conséquent, la reproduction, la diffusion ou la communication au public sans l'autorisation expresse préalable du centre de formation ou ayants droits sont consécutifs de contrefaçon et passible de sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 13 : PUBLICITE DU REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (à l'inscription définitive).

12- Inscription administrative

Méthode de sélection des stagiaires :

- 1er entretien téléphonique, mail ou physique afin d'échanger et d'aiguiller le candidat sur son choix.
- 2ème entretien téléphonique, mail ou physique afin de valider avec le candidat le choix et les dates de session de formation.

Echanges administratifs et communication des pièces de rentrée :

- Convention de formation
- Programme de formation
- Règlement intérieur
- Pièce d'identité

Emploi du temps :

Tous les cours sont organisés en présentiel du lundi au vendredi aux horaires suivantes : de 9h00-12h00 / 13h30-16h30.

Les horaires et jours de cours peuvent être adaptés selon la formation pour faciliter l'accès aux professionnels en activité

Outils pédagogiques :

Chaque stagiaire faisant son entrée en formation, reçoit un support de cours papier et bénéficie d'un accès aux postes de travail, espace shooting et matériel de maquillage.

